

Les entrées

- La porte d'entrée principale donnant à l'accueil est située 2 rue Augusta.
- L'accès par le parc (rue Bobillot) est réservé aux secours.
- L'accès rue d'Assas est lui réservé au personnel et aux livraisons.

Horaires

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour des raisons de sécurité, l'établissement est équipé de visiophones sur toutes les entrées. Si vous ne connaissez pas le code, veuillez sonner et vous présenter, nous nous ferons un plaisir de vous ouvrir.

Les horaires de visites sont libres. Il est néanmoins conseillé que les visites aient lieu entre 10h30 et 19h30.

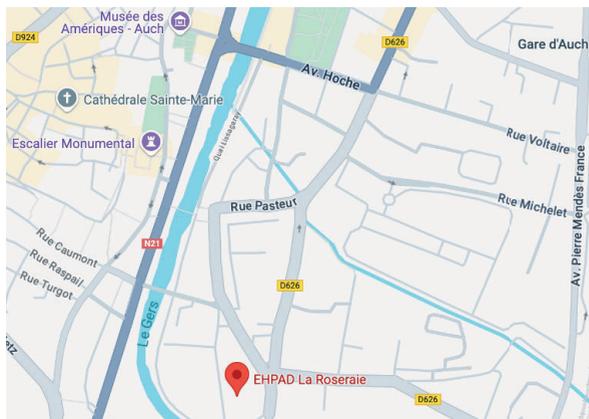
EHPAD LA ROSERAIE

2 rue Augusta - 32000 AUCH

Tél. : 05 62 61 52 90 - Fax : 05 62 60 09 55

laroseraie-ehpad@itinova.org

www.itinova.org



L'établissement ne dispose pas de parking. Il est néanmoins possible de se garer dans les rues adjacentes : rue Augusta, rue Bobillot, rue d'Assas, rue Irénée David, rue du 11 Novembre.

GRUPE ASSOCIATIF SANITAIRE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL
À BUT NON LUCRATIF AU SERVICE DE LA PERSONNE



PERSONNES ÂGÉES

EHPAD
LA ROSERAIE

2 rue Augusta
32000 AUCH

itinova

UN CHEMIN POUR CHACUN

L'EHPAD « La Roseraie »

« **La Roseraie** » est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), lieu dédié à l'accueil **des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie**, qui ont besoin de soins et d'aide quotidiens pour effectuer les actes de la vie courante, et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile.

C'est une structure médicalisée qui accueille **60 résidents en hébergement permanent** et qui dispose d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places.

La structure est équipée de **chambres individuelles** et de **grandes chambres pouvant accueillir des couples**. Le bâtiment est un ancien couvent rénové, appartenant à la Congrégation des Filles de Marie qui les loue à l'Association Itinova, gestionnaire de l'EHPAD. Il s'agit donc d'un édifice de caractère qui entoure un grand parc agréablement arboré. Ouvert tout au long de l'année, il est situé en centre-ville d'Auch (Gers - 32), à proximité des « Berges du Gers ». Il offre, en plus de l'aide à la vie quotidienne et des soins médicaux personnalisés, les services tels que la restauration sur place, la blanchisserie, des animations,...

Si vous cherchez un établissement à taille humaine dans un environnement agréable, « **La Roseraie** » est l'EHPAD qui vous faut !

PUBLICS

Personnes âgées de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique et qui ne peuvent plus être maintenues à domicile ; ou personnes âgées de moins de 60 ans sous réserve de l'obtention d'une dérogation.

SERVICES

EHPAD
(Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) en Hébergement Permanent.

PASA
(Pôle d'Activités et de Soins Adaptés).

CAPACITÉ D'ACCUEIL

60 résidents.



Les accompagnements proposés

- **Les soins médicaux :** la prise en charge est assurée par une équipe d'infirmières 7j/7. La présence de personnel diplômé est effective de jour comme de nuit (AS, AES,...).
- **La restauration et le service en salle** sont assurés par une équipe de cuisiniers et de serveuses et les menus sont validés par le diététicien. Les petits déjeuners sont servis en chambre. Les familles ont la possibilité de venir manger le midi. Nous organisons des repas à thèmes et un repas des familles chaque année.
- **Un service de buanderie** assure le lavage du linge sur place (hors linge délicat) à conditions qu'il soit

bien marqué au nom du résident (ramassage quotidien 7j/7j).

- **Le service d'entretien des locaux** assure quotidiennement l'entretien des chambres et un service maintenance est à la disposition des résidents pour résoudre les petits problèmes matériels.
- **Les animations :** une animatrice intervient du lundi au vendredi dans l'établissement et anime des lotos, de la gymnastique douce, des chants, des jeux de mémoire,... Outre les animations quotidiennes, des projets à thème sont organisés (intervenants extérieurs, rencontres intergénérationnelles, sorties,...)



- **Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)** permet d'accueillir, dans la journée, les résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.
- **Les prestations annexes :** la coiffeuse, la pédicure et l'esthéticienne interviennent dans l'établissement. Il suffit de se faire inscrire à l'accueil. Les frais sont à la charge des résidents. L'établissement propose également un abonnement de téléphonie fixe.
- **Le culte :** une messe est assurée dans la chapelle une fois par mois par un prêtre de la paroisse. Les résidents qui le désirent peuvent y assister. Des religieuses de la Charité Sainte Marie rendent également visite aux résidents qui le souhaitent.

MODALITÉS D'ADMISSIONS

- Dépôt du dossier d'admission renseigné (dossier CERFA n° 14732*03)
- Validation du dossier médical par l'infirmière coordinatrice et le médecin coordonnateur
- Visite de préadmission

Tarifs

HÉBERGEMENT

- L'EHPAD La Roseraie est associatif et totalement **habilité à l'Aide Sociale à l'Hébergement** (ASH). Les résidents qui souhaitent en bénéficier doivent renseigner un dossier de demande d'ASH. Ce dernier doit être retiré auprès de la mairie ou du centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune où la personne âgée réside. Les coordonnées des CCAS sont disponibles en mairie. Un récépissé de dépôt de dossier est demandé lors de l'entrée du résident.
- L'EHPAD dispose de **2 catégories de chambres** : les chambres standard (<20m³) et les chambres confort (>20m³).
- **Les tarifs sont déterminés chaque année par arrêté** signé par le Président du Conseil Départemental du Gers (3 tarifs : tarif couple, tarif standard et tarif confort).
- **Une Aide au Logement** peut être allouée par la CAF ou la MSA sous condition de ressources.

DÉPENDANCE

- Lors de l'entrée en EHPAD, une demande d'**Allocation Personnalisée d'Autonomie** (APA) doit être déposée auprès du Conseil Départemental de résidence de la personne âgée. L'EHPAD se charge d'envoyer au Conseil Départemental une attestation de présence et la l'évaluation GIR de la personne au moment de son entrée dans l'établissement.
- Les résidents Gersois ne paient que **le ticket modérateur dépendance** (c'est-à-dire le GIR 5-6), et ce quel que soit leur niveau de dépendance. Le reste étant directement versé à l'établissement sous forme d'un forfait dépendance.
- Sous condition de ressources, peut s'ajouter une participation supplémentaire notifiée par les services de l'APA du Conseil Départemental lors de l'analyse du dossier d'APA déposé.

Ils vous accompagnent

- **Service administratif :**
une directrice, une secrétaire, une comptable et une référente qualité
- **Service médical :**
un médecin coordonnateur, une infirmière coordinatrice, des infirmières, et une psychologue
- **Service soignant :**
des aides-soignantes, des accompagnants éducatifs et sociaux, et des agents de soins (de jour comme de nuit)
- **Service d'entretien :**
une gouvernante, des agents de services hôteliers, des lingères, un agent de maintenance
- **Service de restauration :**
un diététicien, des cuisiniers et des serveuses
- **Service d'animation :**
une animatrice, un service civique
- **PASA :**
une assistante de soins en gérontologie et une psychologue
- **Professionnels libéraux :**
des médecins traitants, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, une coiffeuse, une pédicure, une esthéticienne

Dans un cadre privilégié, en toute sérénité, vous trouverez à La Roseraie une ambiance familiale et serez entouré de personnes compétentes et chaleureuses. La Direction se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et le personnel vous offrira son écoute, son attention, et sa disponibilité.

Laure DORGAN, Directrice

